

l'Aîla Bougeotte

Âge d'or de St-Albert



Journal Communautaire sans but lucratif

Saint-Albert, Vol. 18 Septembre 2025

La Fadoq de Saint-Albert souligne ses 50 ans d'existence. De gauche à droite: Stéphane Libersan, Donna O'Brien, Sylvie Bussière, Priscille Croteau, Manon Saint-Pierre, Ginette Leclair, Sylvie Saint-Pierre (présidente régionale de la FADOQ et Gaétan Roy, président du C.A. Saint-Albert.

**Bonne fête
Fadoq de Saint-Albert**

Saint-Albert a souligné la
Fête Nationale en grand le
23 juin 2025.



Dans ce numéro :

BABILLARD ... 2
MOT DU MAIRE ... 3
ÉLECTIONS MUNICIPALES ... 4

LANCEMENT D'UN LIVRE ... 4
MOT DU DÉPUTÉ ... 5

CANDIDAT MARIE ... 5
FÊTE NATIONALE ... 6
CFQ ... 7

PISCINES ... 7
ÊTRE UN BON CITOYEN ... 7
FADOQ ... 8

CHRONIQUE ANIMALE ... 13
PICKLEBALL ... 13

AL-ANON ALATEEN ... 13
CANARDS ILLIMITÉS ... 14

P.V. JUIN ... 14/15/16
P.V. JUILLET ... 16/17/18/19

AGENDA 3 MOIS ... 19



**Bonne rentrée scolaire!
SOYEZ PRUDENTS!**



**PARLES-EN
TA VIE EST
IMPORTANTE**

819-751-2205

*Municipalité
de Saint-Albert*



stalbert@munstalbert.ca
www.munstalbert.ca
Tél. : 819 353-3300
Fax : 819 353-3313

1245, Rue Principale , Saint-Albert, Québec, J0A 1E0

Canada

Programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

Page où l'on achète, on annonce, on vend, on collectionne, etc.

Horaire de la cueillette des vidanges et du bac de recyclage

HORAIRE DES MESSES

9h45 07 et 21 septembre 2025



SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4		6
7	8	9	10	11		13
14		16	17	18		20
21	22	23	24	25		27
28	29	30				

GROS REBUTS
1er SEPTEMBRE 2025



FÊTE DU TRAVAIL 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ



BON CONGÉ À TOUS !!!

C.F.Q. SAINT-ALBERT

Prenez note que les activités de votre cercle reprennent le 10 septembre 2025 à 19h. Les divers ateliers avec les dates y seront présentés. Vous êtes toutes les bienvenues.



28 SEPTEMBRE

QUATRIÈME ÉCHÉANCE

DES TAXES

MUNICIPALES

Municipalité de Saint-Albert



DÈS LE 8 SEPTEMBRE 2025

Cours de hatha yoga gratuits
 animés par Madame Lucie Ramsay
tous les lundis soir 18h
à la Salle du Pavillon
au 27, rue des Loisirs.
Bienvenue à tous !



ÉVÉNEMENT
DEHORS VIACTIVE
CLUB FADOQ



VENDREDI LE
 5 septembre 2025
 De 9h30 à 11h30
 Boulodrome de St-Albert

C'est la rentrée Viactive.
Bougeons et marchons ensemble

AU PROGRAMME:

- ♥ Routine Viactive à l'extérieur
- ♥ Temps de détente
- ♥ Bien utiliser ses bâtons de marche (formation)
- ♥ Madame Carole Campeau, formatrice, professeure de yoga et grande marcheuse nous invite à la **MARCHE-YOGA (2-3 KM)**

Journal Communautaire J'Ai la Bougeotte

1245, rue Principale, St-Albert, Qué. J0A 1E0
 Courriel : la.bougeotte@hotmail.com
 www.munstalbert.ca
 (onglet vivre à St-Albert, journal communautaire.)

Tirage : 720 exemplaires, 10 parutions / an
 Distribution : St-Albert (gratuit)

POLITIQUE D'INFORMATION

Le journal « J'AI la Bougeotte » appartient à la population de St-Albert et chacun peut s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, comptes rendus, nouvelles, etc.

La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.

L'équipe du journal :
 Huguette Routhier, chargée de projet
 Sylvie G. Boisvert, secrétariat.

Sous-comité de bénévoles
 Le genre masculin est utilisé afin de faciliter la lecture.

Publicité

Carte d'affaires 15,00\$ / parution
 ¼ page 35,00\$ / parution
 ½ page 65,00\$ / parution
 1 page 130,00\$ / parution

Veillez joindre la publicité que vous désirez, le nombre de parutions et votre chèque au nom de Journal Communautaire à l'adresse ci-haut mentionnée. Contactez :
Huguette Routhier: (358-2088)
Sylvie G.Boisvert: (353-2992)

MOT DU MAIRE

Après deux mois de congé pour le journal, voici des nouvelles de votre municipalité.

Dans un premier temps, je veux vous informer du décès de la conjointe de notre directeur général M. François Gardner. En effet son épouse Guylaine Girouard est décédée le 2 août dernier. Au nom de toute la communauté de Saint-Albert nous offrons nos plus sincères condoléances à toute la famille de M. Gardner.

Élections municipales novembre 2025

Dans la dernière parution du journal en juin, il était question des prochaines élections municipales qui auront lieu le 2 novembre prochain. Plus bas, vous retrouverez le contenu de cette parution. Je vous invite à relire cet article que j'ai écrit. Tout au long de la dernière année, je vous ai fait part des nombreux défis que doit relever l'administration municipale. Ces défis sont autant d'occasion de développement. Au terme du présent mandat, il y a eu de nombreuses réalisations. Il y a encore du travail sur la planche à dessin et de nouvelles tâches s'ajouteront pour le prochain mandat.

Intéressons nous à la politique municipale, intéressons nous à ce qui se passe dans notre municipalité. Intéressons nous à élire des dirigeants qui sauront s'engager à fonds pour une administration dynamique et être à l'écoute.

Non renouvellement de mandat pour trois postes

Je vous ai déjà annoncé le printemps dernier que je ne solliciterais pas de nouveau mandat. Après plusieurs années d'implication dans la municipalité à différents niveaux, je désire me consacrer à des projets personnels. Je vous ai aussi annoncé en juin que Mme Pascale Boislard avait démissionné.

Un troisième conseiller a annoncé qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat. Il s'agit de M. Francis Lacharité.

Pour ce qui est des autres membres du conseil, ils ont choisi de solliciter un nouveau mandat. Il s'agit de M. Jean Philippe Bibeau, Nicolas Labbé, François Gosselin et Diane Kirouac.

Élections municipales 2025

Tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre, vous devez élire la mairesse ou le maire ainsi que les conseillères et conseillers qui veillent à l'administration et au développement de votre municipalité. Il s'agit des élections générales municipales qui se tiennent simultanément dans environ 1 100 municipalités au Québec. Les prochaines sont prévues le **2 novembre 2025**.

Quelque 8 000 postes d'élus et élus municipaux, seront à pourvoir à ce moment. Vous pourriez occuper l'un de ces postes!

Raisons pour poser votre candidature

Vous aimez particulièrement votre quartier ou votre municipalité? Vous souhaitez convertir votre attachement en engagement? Vous avez envie de vivre un nouveau défi professionnel ou tout simplement de contribuer positivement à votre milieu de vie? Votre candidature en prévision des élections générales municipales de 2025 est la bienvenue.

Plusieurs outils sont disponibles afin de vous permettre d'en apprendre plus sur les rouages du milieu municipal et pour vous guider si vous avez choisi de vous présenter aux élections. Une infolettre et des séances d'information dans les différentes régions vous sont aussi proposées.

Bienvenue aux différents profils de candidatures

Si vous savez faire preuve d'écoute, avez développé un sens de la collectivité et le goût de l'engagement, si vous possédez un esprit de collaboration et une bonne capacité d'analyse, notamment, sachez que vous disposez déjà de qualités essentielles au rôle d'élue ou élu.

Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité, que vous aimez travailler pour le bien commun et que vous désirez faire valoir les intérêts des citoyennes et citoyens et participer aux prises de décision, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

Vous connaissez quelqu'un qui déborde d'idées pour sa municipalité, ou vous voulez simplement contribuer à améliorer le

quotidien des citoyennes et citoyens de votre région? Découvrez les différents outils mis à votre disposition en prévision des élections générales municipales de 2025 en visitant le site web du gouvernement du Québec : **(source site web : élections municipales 2025 – gouvernement Québec)**

AUTRES SUJETS:

Voirie : plusieurs réalisations ont eu lieu au cours de l'été, entre autre un rechargement de pierre sur la route Baril. Et aussi suite à l'acquisition d'un tracteur et d'un balai mécanique, nous avons procédé au nettoyage des trottoirs au village. Ceux-ci ont depuis plusieurs années des herbes qui poussent sur les rebords. Au fil des ans des essais ont été fait pour les éliminer sans vraiment de succès. Cette fois ci avec le balai il semble que le résultat soit positif. Il faudra voir à quelle fréquence le travail devra être fait et valider l'efficacité de cette méthode à long terme. Le balai nous permet également de nettoyer nos rues par nous-même. Auparavant le travail était confié à un entrepreneur.

Rentrée scolaire

La période estivale tire à sa fin avec la rentrée scolaire qui apporte son lot de préparatifs, parfois de soucis et de stress que parents et enfants réussissent à surmonter. L'an dernier, je vous proposait le site web « Alloprof parents » il y a plein de sujets pertinents et de liens utiles. Je vous invite à le consulter.



<https://www.alloprof.qc.ca/fr/parents>

Je profite de l'occasion pour inciter à la plus grande prudence à tous les utilisateurs du réseau routier, tant les automobilistes, cyclistes et piétons. Soyons tous vigilants et levons le pied de l'accélérateur, laissons le cellulaire de côté et soyons concentrés sur la route.

Politique MADA et son renouvellement

La municipalité est sur le point d'adopter le renouvellement de sa politique MADA (municipalité ami des aînés). On se rappellera qu'au cours des derniers mois nous avons mentionné que nous étions à élaborer une politique familiale. Elle sera adoptée en même temps. Surveiller les communications à venir pour ce bel événement qui nous permettra de mieux encadrer les décisions et actions de la municipalité en fonction de ces politiques.

Camp de jour

Le camp de jour a pris fin le vendredi 22 août dernier. Le professionnalisme de l'équipe en place aura permis aux jeunes de vivre de belles activités enrichissantes dans un cadre sécuritaire. Félicitations à toute l'équipe et particulièrement à Cédric Ouellet, coordonnateur. Plus de 99 jeunes ont participé à ces 6 semaines dans la joie en célébrant l'été.

C'est tout pour ce mois-ci. Si vous avez des questions ou commentaires à me partager, n'hésitez pas, faites une demande au bureau municipal et je vous contacterai. Vous pouvez aussi m'adresser un courriel à poulinodom@telwarwick.net.

Tous ensemble, nous sommes les acteurs qui font de Saint-Albert une municipalité fière et vivante.

Dominique Poulin
Maire de Saint-Albert



Élections municipales novembre 2025

Le **dimanche 2 novembre prochain** tous les citoyens de 18 ans et plus seront invités à élire les 7 membres du conseil municipal qui veilleront à l'administration et au développement de votre municipalité pour les 4 années suivantes. Vous pourriez occuper l'un de ces postes!

Raisons pour poser votre candidature

Vous aimez particulièrement votre quartier ou votre municipalité? Vous souhaitez convertir votre attachement en engagement? Vous voulez vivre un nouveau défi professionnel ou tout simplement contribuer positivement à votre milieu de vie? Votre candidature sera la bienvenue. Pour plus d'informations, visitez le site web du gouvernement du Québec : www.electionsquebec.qc.ca

Un guide intitulé « *Poser sa candidature aux élections municipales* » est disponible en communiquant avec le président d'élection de votre municipalité. Les conditions d'éligibilité pour poser sa candidature sont décrites dans ce guide.

Les dispositions et règles à respecter lors d'une élection municipale sont énoncées dans la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Dates à retenir, élections municipales 2025

DÉPÔT DES CANDIDATURES :

Du vendredi 19 septembre au vendredi 3 octobre jusqu'à 16 h 30.

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE :

Du samedi 11 octobre au mardi 21 octobre

VOTE PAR ANTICIPATION :

Le dimanche 26 octobre de 12 h à 20 h

JOUR DU SCRUTIN :

Le dimanche 2 novembre de 10 h à 20 h

Si vous avez de l'intérêt à travailler aux élections municipales, veuillez communiquer avec François Gardner (819) 353-3300. Vous devez:

- ♥ Avoir 18 et plus
- ♥ Être disponible le 26 octobre ainsi que le 2 novembre 2025.

La personne de référence est la présidente ou le président d'élection de votre Municipalité. Le directeur général et greffier-trésorier de Saint-Albert, M. François Gardner, agira comme président de l'élection 2025. D'autres informations par avis public seront transmises d'ici la tenue du scrutin.

LANCEMENT DE LIVRE

Vous êtes cordialement invités au lancement du premier recueil de poésie de Nathalie Laroche.



Salle du Pavillon Général Maurice-Baril
27, rue des Loisirs
Saint-Albert, (Qc) J0A 1E0

Dimanche 28 septembre 2025, 13h15

Un vin d'accueil sera servi. Apportez vos consommations.

Pour plus d'informations:
Nathalie Laroche
nlaroche123@gmail.com

Les carnets de Dame Plume
carnetsdedameplume@gmail.com

La lave qui coule
Brûle tout sur son passage.
De grosses vagues et de la houle
Témoins de ma rage.
Ça sort, ça explose
Je m'exprime, j'ose
Je n'arrive plus à fermer la hose
J'écris de la prose.

Crédit photo: Mia Brulotte

MOT DU DÉPUTÉ SCHNEEBERGER



Bonjour à tous les résidents de Drummond-Bois-Francis! J'espère que vous avez eu l'occasion de profiter du bel été qui se termine sous peu. Il m'a fait grand plaisir de vous croiser un peu partout dans la région, à pied, à vélo, dans un commerce ou lors d'un événement.

Cet été, j'ai notamment eu la chance d'inaugurer une usine de traitement des eaux à Drummondville, et d'annoncer un investissement majeur pour une même usine à Warwick. J'ai aussi participé à l'inauguration d'un CPE, de deux cliniques IPS, d'une piscine publique, et de donner mon appui financier à la réfection d'une COOP. Avant tout, les derniers mois m'ont permis d'aller à votre rencontre ainsi qu'à celle de vos administrations municipales, et de vous recevoir à mon bureau afin de trouver des pistes de solution à vos enjeux.

Les travaux de l'Assemblée nationale reprendront le 16 septembre prochain, alors que j'aurai déjà repris mes travaux en commission parlementaire à titre de Président de la Commission de l'aménagement du territoire. La fin de la saison estivale rime avec opportunité : celle de faire bouger les choses, ici comme à Québec!

N'hésitez pas à me contacter, mon équipe et moi sauront vous accompagner. Je vous souhaite un excellent début d'automne.

Salutations,
Sébastien Schneeberger

Drummondville, le 12 mai 2025
Sébastien Schneeberger
Député de Drummond-Bois-Francis
235 rue Hériot, bureau 470, (819) 475-4343



CANDIDAT À LA MAIRIE

Bonjour, je m'appelle Cédric Ouellet. Je suis résident de St-Albert et je vous fais part de mon intention de me présenter à la mairie de Saint-Albert. Voici son parcours:

J'ai 21 ans et j'ai le privilège de vivre à Saint-Albert depuis toujours. Je suis diplômé en éducation spécialisée. Mon parcours est guidé par un profond désir de contribuer à ma communauté.

Depuis 2021, j'occupe le poste d'intervenant jeunesse pour Partenaire 12-18 Centre-du-Québec. Cela me permet de côtoyer chaque semaine les adolescents de Saint-Albert et de leur offrir des activités variées, rassembleuses et adaptées à tous les âges.

Mon engagement municipal s'est aussi exprimé à travers la présidence du Comité des Loisirs, que j'occupe depuis sa création. Ce rôle m'a permis de concrétiser plusieurs projets porteurs en collaboration directe avec les citoyens et citoyennes de Saint-Albert.

Par ailleurs, j'ai coordonné le camp de jour municipal pendant quatre étés, après y avoir travaillé plusieurs années comme animateur. Ces expériences m'ont permis de bien comprendre les besoins des familles et des jeunes de notre communauté.

Pour moi, l'implication citoyenne est une vocation. Les enjeux de Saint-Albert sont aussi les miens, et je suis convaincu que c'est ensemble, avec des idées concrètes et un

dialogue constant, que nous ferons avancer notre municipalité.

Je suis très au fait des enjeux municipaux. Depuis plusieurs années, j'assiste aux séances du conseil régulièrement et m'intéresse à tous les aspects de la vie politique municipale. Que ce soit au niveau de la taxation, du développement ou de l'optimisation des acquis, je tiens à aller de l'avant tout en respectant la capacité de payer des citoyens. Je me veux à l'écoute des gens.

Plusieurs diront il est bien jeune pour cette implication et comme j'ai l'intention de rencontrer le plus de monde possible, je ferai du porte à porte afin de me présenter à vous tous. Prenez le temps de jaser avec moi et de me faire part de vos besoins et/ou de vos inquiétudes.

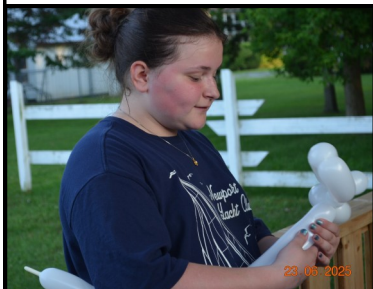
Cédric Ouellet



*Une politique à
Dimension humaine*

Le 23 juin 2025, St-Albert a souligné la Fête Nationale de façon majestueuse. Une maquilleuse ainsi qu'une sculptrice de ballons ont égayé les petits comme les grands. Des jeux gonflables pour les tout-petits, un feu de joie rassembleur et l'orchestre Hommage à Corbeau pour faire bouger les gens. M. François Gardner, directeur-général de la municipalité s'est adressé aux personnes présentes et M. Dominique Poulin, maire, a proclamé un discours patriotique. M. Cédric Ouellet, président du comité des loisirs a également adressé quelques mots à la foule afin de les remercier de leur appui et de leur présence. Un feu d'artifices gracieusement offert par des citoyens a fait lever les têtes d'admiration. Le feu de joie a été allumé malgré une température plus que clémente. Merci aux organisateurs ainsi qu'à tous les bénévoles et participants. Sans la population qui participe, les activités ne pourraient pas être réalisées avec un tel succès.

Sylvie G. Boisvert



Mélo die, 13 ans, sculptrice de ballons.



Hommage à Corbeau



Cédric remerciant bénévoles et participants.



AVANT



Dominique et François lors de la lecture du discours.

Merci au comité des loisirs!



APRÈS

PRÉVENTION AUX ABORDS DES ZONES SCOLAIRES



Le long congé estival a permis à plusieurs d'entre vous de décrocher et de refaire le plein d'énergie. Malgré tout, il ne faut pas oublier que des milliers d'élèves et d'écopiers reprendront le chemin des classes dans les prochains jours. La Sûreté du Québec rappelle à tous les usagers de la route d'être particulièrement prudents et vigilants aux abords des zones scolaires.

Afin d'assurer la sécurité des nombreux enfants qui se déplaceront à pied ou en autobus, les patrouilleurs s'assurent que la signalisation en vigueur soit respectée. Ils seront attentifs notamment au respect des limites de vitesse ainsi qu'aux arrêts obligatoires lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction.

En présence d'un autobus scolaire les usagers de la route doivent surveiller les signaux lumineux et se préparer à arrêter, car les écoliers montent ou descendent de l'autobus et il s'agit d'un moment où ils sont les plus vulnérables.

Il est à noter que les sanctions sont sévères pour les conducteurs qui contreviennent à la réglementation en vigueur dans les zones scolaires. À titre d'exemple, un conducteur qui dépasse ou croise un autobus scolaire dont les feux rouges intermittents clignotent, commet une infraction entraînant l'accumulation de neuf points d'inaptitude et une

amende de 200\$ plus les frais et la contribution. Également, un conducteur qui circule à 60 km/h dans une zone de 30 km/h, commet une infraction entraînant l'accumulation de deux points d'inaptitude et une amende de 210\$ plus les frais et la contribution. Cette nouvelle disposition en vigueur depuis le 1er août 2019 fait en sorte que les amendes sont doublées pour les infractions de vitesse en zone scolaire, tout comme en zone de construction.

Rappelons également la présence des brigadiers scolaires aux abords des zones scolaires. Leur présence est essentielle pour assurer la sécurité des enfants. Les automobilistes ont l'obligation de respecter les consignes des brigadiers. Le non-respect des consignes d'un brigadier est punissable en vertu du Code de la sécurité routière.

Les agents communautaires et patrouilleurs de la Sûreté seront présents dans les écoles afin de transmettre les différentes consignes de sécurité aux écoliers. Ces derniers seront sensibilisés à rester prudent et visible lors de déplacements dans les zones scolaires.

La Sûreté du Québec vous souhaite une bonne rentrée!

AUX PROPRIÉTAIRES DES RÉSIDENCES AVEC PISCINE

Citoyens de Saint-Albert
Malheureusement, chaque été, des jeunes enfants échappent à la surveillance de leurs parents et sont sujets à des noyades, parfois fatales, dans les piscines résidentielles du Québec.

Ainsi, à l'approche de la saison estivale, le gouvernement du Québec multiplie ses efforts de sensibilisation à la sécurité des piscines résidentielles. Dans ce contexte, il est crucial d'informer les propriétaires de piscine sur les règles à respecter en vertu du « Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles ».

Ce règlement vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures telles que l'installation d'une clôture munie d'une porte de sécurité. Il prévoit également l'obtention d'un permis municipal pour les travaux relatifs à l'installation d'une piscine et à l'aménagement des équipements attenants, tels qu'une terrasse, une plateforme ou une enceinte.

Le gouvernement met à la disposition de la population divers outils permettant de sécuriser une piscine résidentielle selon les normes en vigueur. Veuillez consulter le quebec.ca/piscinesrésidentielles pour obtenir davantage de renseignements ou passez au bureau municipal pour obtenir une copie du règlement.

Il est important de rappeler que les propriétaires des piscines installées avant le 1er novembre 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre aux normes leur installation. Toutes les autres doivent être conformes aux règles.

Samuel Jodoin, inspecteur municipal
Samuel.jodoin@mrc-arthabaska.qc.ca
819 752-2444, poste 4267

**CET ÉTÉ,
JE SÉCURISE
MA PISCINE**

Quebec.ca/piscinesrésidentielles



EN SEPTEMBRE À SAINT-ALBERT, ÊTRE UN BON CITOYEN C'EST...



- ✓ Assurer la sécurité pour tous les enfants qui se déplaceront vers l'école.
- ✓ Respecter les autobus scolaires et les règles qui s'appliquent lorsqu'elles sont en mode arrêt.
- ✓ Profiter des parcs municipaux et des infrastructures sportives en respectant les règles de sécurité.
- ✓ Circuler en respectant les limites de vitesse permises

Cet avis vous est présenté par la Municipalité de Saint-Albert.

FADOQ SAINT-ALBERT

Le 15 août 2025, température idéale pour la traditionnelle épluchette de maïs de votre club Fadoq qui, par la même occasion, soulignait ses 50 ans d'existence. Environ 125 personnes ont participé à cet événement mémorable. Certains jouaient à la pétanque, d'autres aux washers, d'autres à des jeux qui sont innommables, le tout sous le micro et les encouragements de l'excellent animateur Christian Vincent. Je suis certaine que les gens du village ont entendu rire tout au long de ces réjouissances. Rien de mieux que quelques photos pour vous mettre dans l'ambiance.

Sylvie G. Boisvert



Mais à qui appartient ce râtelier?



De gauche à droite: Daniel Coupal, Stéphane Libersan, Sylvie Bussièrre, Simon Fleury et Thomas Beaulieu, représentant de Sébastien Schneeberger



Cahier de services



Sébastien SCHNEEBERGER
DÉPUTÉ DE DRUMMOND-BOIS-FRANCS

819 475-4343
235, rue Heriot, bur. 470
Drummondville (Québec) J2C 6X5
sebastien.schneeberger.drum@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

CLINIQUE D'ORTHOTHÉRAPIE
JEAN BOISSONNEAULT



134, rue St-Jean Baptiste,
Victoriaville, Qué. (819) 752-2126

Autobus
Kirouac
819 353-2495 inc.

Linda et Diane Kirouac
propriétaires



Transport scolaire | Location d'autobus
1174, rue Champoux, St-Albert QC J0A 1E0

 **Toilettage**
Entre Chien & Lou
20 rue Desharnais, Saint-Albert
819-740-0328
*sur rendez-vous seulement
www.mmelou.com

Marie-Lou Lambert, Styliste Canin

Merci à tous nos publicitaires



EXCAVATION NICO

Nicolas Desrochers
Propriétaire
819-352-8316
excavation.nico@gmail.com
www.excavationnico.ca



- Excavation
- Drain français
- Terrassement
- Nivellement de terrain
- Système septique
- Urgence



RBQ 5832-0086-01

Cahier de services

SOUDURE CRÊTE INC

1276 rue Principale
St-Albert, QC
Cour arrière (Engrais Ducharme) Porte 1 et 2

ENTRETIEN MACHINERIE AGRICOLE
ET SEMI-REMORQUE
SOUDURE TIG, MIG (ACIER, ALUMINIUM, INOX)
MAINTENANCE SUR SYSTÈME HYDRAULIQUE
ET PNEUMATIQUE
FABRICATION, USINAGE, CONCEPTION

819-353-2655 / admin@souduregc.ca

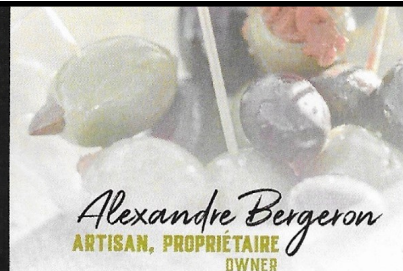
OLIVES & PIMENTS

farcis à la main

OLIVE & PEPPER
hand stuffed

ALIMENTATION EN GROS
ET AU DÉTAILS

WHOLESALE FOOD AND RETAIL



Alexandre Bergeron
ARTISAN, PROPRIÉTAIRE
OWNER

olivier.del.mondo@gmail.com
819 806.2766

olivierdelmondo.ca



TOURIGNY CONSTRUCTION

Construction-Rénovation-Toiture

- Construction et rénovation
- Redressement de bâtiment
- Revêtement extérieur
- Finition intérieure
- Porte et fenêtre
- Toiture

David Tourigny propriétaire
819-552-7069

RBQ: 5833-2925-01

David.tourigny55@hotmail.com



NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION

FOREUSE DE PUIITS SUR CHENILLE

FORAGE A DOUBLE ROTATION :
MEILLEUR SCELLEMENT AU ROC
MEILLEUR QUALITÉ D'EAU
FOREUSE PLUS COMPACT ET PLUS LÉGÈRE

819-758-6468 OU 1-800-567-5829

Puitbec GROUPE

www.puitbec.com

100%
fait au
Québec



RBQ: 8327-6683-50



- Produits fumés
- Viandes - Poissons
- Fromage - Jambon

- Viandes fraîches
- Produits maison

- Épicerie
- Essence

CLAUDE ET JEAN LACHARITÉ

• LES MARCHÉS •

Tradition

OUVERT 7 JOURS / 7 DE 7h à 21h

Tél.: (819) 353-3050

1227, Principale - St-Albert Qc J0A 1E0



CLAUDE ET JEAN LACHARITÉ

• LES MARCHÉS •

Tradition

OUVERT 7 JOURS / 7 DE 7h à 21h

Tél.: (819) 353-3050

1227, Principale - St-Albert Qc J0A 1E0



DUCHARME

CULTIVER & NOURIR



www.groupe ducharme.com

Victoriaville | Saint-Théodore-d'Acton | Racine | Saint-Albert | Saint-Narcisse

Cahier de services

CLINIQUE D'ORTHOTHÉRAPIE
Élise Morin
 Massothérapie-Kinésithérapie-Orthothérapie



Soulagement douleurs/raideurs musculo-articulaires -
 Diminution des effets du stress/anxiété sur le corps -
 Apaisement des douleurs chroniques -

 sur rendez-vous **819.604.1945**

Membre de  Réseau des massothérapeutes professionnels du Québec

Passion
Truffe & Moustache
 Toilettage professionnel pour chats et chiens



Diane Paquet
 Tel : 819.353.1300
 Cell : 819.302.1300

9, 5^e Avenue, St-Albert
 Sur rendez-vous seulement

Spécialisation TCAP & Certification ZAP

MONUMENTS Gagnon

Alain St-Pierre
 REPRÉSENTANT



☎ 819 350 - 5801
 ✉ alain.stpierre1961@gmail.com
 📍 Centre-du-Québec

- DIRECTEMENT DU FABRICANT -

Monuments • Columbariums • Lettrage et restauration • Urnes funéraires

DEGRANDPRÉ
 PUIITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

WARWICK | **VICTORIAVILLE** | **DRUMMONDVILLE**
 1, ROUTE 116 EST | 389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N | 5224, BOUL. ST-JOSEPH

819 751-3286 **GROUPEDGP.COM**
 info@groupedgp.com RBQ : 8335-7996-13

Sandra Hamel
 TRA-Certifiés^{MD}
 (thérapeute en relation d'aide par l'ANDC^{MD})
 pour adultes, adolescents et enfants.



✉ sandrahameltra@gmail.com
 ☎ 819-552-9584 (Appel & texte)

Captiez le moment présent.

C'est apprendre à être en relation à soi et avec les autres.
 C'est vouloir une plus grande connaissance de soi.
 C'est harmoniser corps/coeur/tête.

[DG]
 Notaires

ME NOÉMI DROLET
 Notaire
 Conseillère juridique

n.drolet@notarius.net

Tél. : (819) 758-7404 58, boulevard Labbé Sud
 Téléc. : (819) 758-0156 Victoriaville (QC), G6S 1B5

Ik'
 Entretien Ménager
 Joanie Houle 



Menages résidentiel et commercial
 Prix abordable

Entretienjoaniehoule@outlook.com
 819-806-1855
 St-albert

INDUSTRIE RT INC.

Julie Ross et Samuel Tardif
 Propriétaires



819 604-2484
 industriet@outlook.com
 16, rue Doris Victoriaville, Qc G6R 1J5

N'hésitez pas à encourager nos publicitaires, ce sont des entreprises de chez-nous.

- ♥ Fabrication de matériel apicole
- ♥ Restauration de chaises
- ♥ Peinture et rembourrage

À votre service !

Avec l'arrivée de septembre et la rentrée scolaire, les familles reprennent leur routine, et nos compagnons à quatre pattes aussi! Chiens et chats ressentent souvent les changements d'horaire : certains deviennent plus calmes, tandis que d'autres peuvent manifester un peu d'anxiété lorsqu'ils passent plus de temps seuls à la maison.

Les vétérinaires et spécialistes du comportement animal recommandent d'accorder chaque jour un moment de jeu ou de promenade, afin d'aider nos animaux à rester actifs et équilibrés. Septembre est aussi le mois idéal pour planifier une petite visite de contrôle chez le vétérinaire, surtout après l'été où les sorties au parc et les contacts avec d'autres animaux ont été nombreux.

Plusieurs familles profitent encore des belles journées d'automne pour marcher dans les sentiers avec leurs chiens, tandis que les chats apprécient le confort de la maison quand les soirées deviennent plus fraîches.

Parce qu'ici, à Saint-Albert, les chiens et les chats font partie de la famille, et septembre est l'occasion de leur redonner toute l'attention qu'ils méritent!

ML

**Madame Lou
Marie-Lou Lambert**

Tél: (819) 740-0328

Courriel: info@mmelou.com

Site web: www.mmelou.com

Adresse: 20, rue Desharnais, St-Albert. J0A 1E0



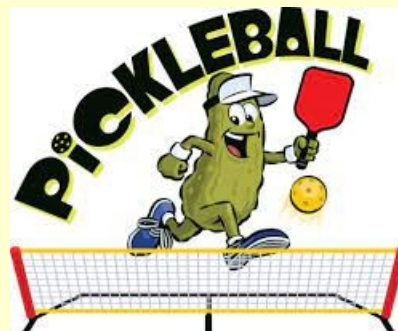
FADOQ PICKLEBALL

Une nouvelle saison de pickleball débute en octobre. Si vous voulez vous inscrire, vous devez le faire avant le 14 septembre 2025 afin que les responsables puissent planifier l'horaire des joueurs.

Les inscriptions se font auprès de:

Sylvie Bussière: 819-471-1140

Ginette Leclair: 438-827-0758



Il n'est pas nécessaire de boire pour souffrir de l'alcoolisme!

Êtes-vous bouleversé, nerveux et déprimé?
Souffrez-vous d'insomnie?
Êtes-vous envahi par la crainte?
Vous trouvez-vous à plaindre?
Déclinez-vous les invitations aux réunions familiales? Sociales?
Faites-vous souffrir les autres à cause de vos frustrations?
Éprouvez-vous du ressentiment?
Mentez-vous et cherchez-vous à cacher le problème d'alcool?
Avez-vous honte de votre situation?

**IL Y A DE L'AIDE POUR VOUS,
DANS AL-ANON ET ALATEEN.
Appelez 1 (888) 425-2666
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
Ou appelez localement au (819) 740-8385**



De l'aide et de l'espoir pour les familles des alcooliques.
Êtes-vous préoccupé par la consommation excessive d'alcool d'une autre personne?
Vous n'êtes pas seul, Al-Anon et Alateen peuvent vous aider.
Pour plus de renseignements sur les réunions, composez le: 1-888-425-2666
Ou visitez le site web al-anon.org

Canards Illimités : Parce que tu veux.

Tu sais que tu l'as fait, je l'ai aussi fait. En fait je le fais à chaque saison de chasse aux canards. Vous conservez une journée de vacances pour un jeudi de chasse aux canards, mais ça ne se révèle pas toujours une magnifique journée de chasse. C'est souvent ce que vous obtenez quand vous lancez un dard sur le calendrier. Mais c'est la saison de la chasse aux canards après tout. La saison est si courte que vous vous convaincrez d'y aller de toute façon car vous avez entendu les vieux dire vous ne pouvez pas les tirer assis sur votre divan et vous ne pouvez pas non plus les chasser en juin.

Ainsi vous y allez même si la personne qui annonce les prévisions météorologiques à la radio informe que ce sont des conditions qui ne reflètent pas cette période de l'année. Il peut être difficile de sortir du confort de la maison quand vous savez un peu ce qui pourrait arriver. Le chien, lui, est toujours partant, vous vous faites une idée et imaginez votre verre un peu plus plein à moitié si vous y allez que si vous restez à la maison. C'est exactement ce que j'ai pensé assis dans la cache à canards à huit heures ce jeudi matin. Sur mon cellulaire, la météo annonçait un vent de l'est à six milles à l'heure, mais les apparences semblaient exagérées. Je pense que j'aurais pu faire mieux avec un éventail en papier. Les seuls mots que j'ai pour décrire ce vent est une micro brise, un léger chuchotement, un petit souffle, ça ne s'approchait même pas du vent.

Passant le temps, j'ai enlevé les minous de quenouilles de la rampe ventilée de mon fusil pendant que les araignées se promenaient sur les murs de la cache. Les avions argentés scintillaient sous les rayons du soleil, transportant des inconnus vers de lointaines destinations laissant des traînées blanches dans le ciel bleu sans nuages. Le chien demeurait vigilant, mais je savais qu'il s'endormirait prochainement sous les chauds rayons du soleil n'ayant pas d'activités et éventuellement tomberait en bas du banc. Il n'abandonnerait pas, j'admire le voir aussi réaliste. Il y a des lits dans les casernes de pompiers pour une raison, c'est trépidant.

Ce matin j'ai déjà vu un aigle à tête blanche mature et ce n'est pas une mince affaire. Je me demande combien de gens ont vu un aigle à tête blanche dans la nature, pas tellement je suppose. J'ai aussi vu quelques canards la plupart étaient des malards se dirigeant vers un endroit inconnu. Ils n'étaient pas assez hauts pour ne pas les apercevoir, mais presque. En plus, j'ai vu des goélands, des cormorans et aussi une bécassine. Plus tôt j'ai aussi vu voler au-dessus de moi une bande d'oiseaux noirs. Ils volaient si bas que j'entendais l'air qui passait à travers les plumes de leurs ailes.

Je surveille maintenant un carouge à épaulettes perché

sur une tige de quenouille. La tige oscille d'un côté et de l'autre et ça m'a fait penser aux antennes paraboliques sur un poteau. L'oiseau ne bouge pas, mais mon attention est attirée par des réflexions sur la surface calme de l'eau. Levant les yeux, j'ai aperçu trois sarcelles à la file au-dessus des appelants.

Les petits canards se sont élevés pour éviter une talle de quenouilles, juste comme je pensais qu'ils étaient partis, le dernier a effectué un virage et est revenu vers les appelants. Le moment suivant il est au-dessus des appelants. Avec l'eau calme en-dessus, on aurait dit qu'il y en avait deux et le son du fusil, une éclaboussure et des plumes flottant dans les airs et le calme, je sais que le chien a un œil sur la sarcelle et un œil sur moi, j'ai doucement prononcé son nom et le voilà parti.

Tenant la sarcelle dans ma main, elle semblait trop petite pour mettre en valeur le plaisir que je ressentais. Ce n'est pas une satisfaction de j'en ai eu une, mais simplement la satisfaction d'une journée de chasse et c'est ainsi comme cela. Les poissons nagent, les canards doivent voler même le jeudi.

Vous devriez y aller aujourd'hui parce que vous le pouviez, me disait une petite voix à l'intérieur de moi. Comme j'avais pris la journée de congé, je vais rester une autre heure pour voir si quelque chose d'autre peut arriver.

Yves Bergeron, bénévole
Canards Illimités Canada



Procès-verbal Municipalité Saint-Albert Juin 2025

Il est possible de consulter les procès-verbaux et les règlements au bureau municipal durant les heures d'ouverture ou sur le site WEB de la municipalité: munstalbert.ca

Municipalité de Saint-Albert.
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 juin 2025
sous la présidence de Dominique Poulin, maire.

Tous les élus sont présents à l'exception de Pascal Boislard, formant le quorum sous la présidence de Dominique Poulin, maire. François Gardner, directeur général et greffier-trésorier, assiste à titre de secrétaire de la séance.

OUVERTURE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous, bienvenue à cette séance du conseil du 2 juin 2025. Il débute en rappelant les règles de fonctionnement des séances du conseil au sujet des interventions des gens de l'assistance. D'autres règles de bienséance s'appliquent et peuvent être consultées au règlement sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Saint-Albert.

Fête Nationale 2025 à St-Albert, Comité des Loisirs

Ça fait plusieurs années que cet événement n'a pas été célébré à Saint-Albert. Grâce à l'initiative du comité de Loisirs, toute la population est invitée à venir festoyer, chanter et célébrer notre identité québécoise lundi le 23 juin 2025. La programmation sera disponible dans les prochains jours. En plus de la participation financière de la Municipalité de Saint-

Al-
bert, le comité obtient une subvention de 1800 \$, communiquée par la Société Saint-Jean Baptiste du Centre du Québec via le Programme d'aide provenant du ministère de la Culture et des Communications. Merci aux membres du comité des loisirs pour votre implication.

Semaine Québécoise des personnes handicapées

C'est sous le thème «Quand on voit seulement la différence, on

Procès-verbal Municipalité Saint-Albert Juin 2025 (suite)

perd de vue le potentiel» que se déroule la Semaine québécoise des personnes handicapées jusqu'au 7 juin 2025. Je salue les citoyens qui malgré leur handicap contribuent à la vie communautaire des municipalités de notre territoire et particulièrement Saint-Albert. Je remercie aussi sincèrement les personnes qui les accompagnent et qui contribuent à leur épanouissement. Votre engagement à les soutenir est sans contredit un geste d'amour et de résilience. Grâce à vous, au-delà de la différence, le potentiel peut s'exprimer.

Juin début de l'été, arrivée de la visite

Qui dit mois de juin dit début de l'été et des visiteurs. Avec l'arrivée de l'été, les gens prendront la route de plus en plus pour visiter notre belle région. Plusieurs d'entre eux feront une pause à Saint-Albert, soit pour visiter la parenté, faire des achats dans nos commerces locaux ou pour participer à une activité. Que ce soit en auto, en moto ou en vélo, accueillons ces gens comme des invités de marque pour qu'ils se souviennent qu'à Saint-Albert la visite est importante et qu'on sait recevoir. Sur ce, bonne séance à tous.

Dominique Poulin

2025-06-089 1. ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2025

Il est **proposé** par Diane Kirouac et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé. **Adoptée.**

2025-06-090 2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2025

Les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025; Ils renoncent à la lecture du procès-verbal;

M. Francis Lacharité **propose** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025.

Adoptée.

2025-06-091 3. AUTORISATION DES DÉBOURSÉS DU 1ER AU 31 MAI 2025

Le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la liste des comptes pour la période du 1er au 31 mai 2025 de la Municipalité de Saint-Albert, totalisant un montant total de 304 392,96 \$ ainsi que le journal des salaires pour cette période.

François Gosselin **propose** que les comptes énumérés soient approuvés et payés. **Adoptée.**

La liste des comptes du mois de mai est disponible au bureau de la municipalité.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Un citoyen demande des informations sur différents sujets notam-

ment la présence de chiens qui se promènent sans être attachés et le règlement relatif aux abris temporaires.

2025-06-092 5. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LOISIRS SAINT-ALBERT AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le directeur général et greffier-trésorier dépose les états financiers de l'année 2024 de Loisirs Saint-Albert. Les revenus provenant du camp de jour se sont élevés à 66 791 \$ et les dépenses à 53 878 \$ pour un surplus de 12 913 \$. La Municipalité agit à titre d'administratrice de cet organisme et a remis en 2024 à celui-ci un montant de 10 000 \$.

2025-06-093 6. INSPECTEUR MUNICIPAL – DEMARCHE AUPRÈS DE LA MRC D'ARTHABASKA

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert bénéficie de la présence d'un inspecteur municipal dans le cadre d'une entente avec la MRC d'Arthabaska;

Attendu que l'inspecteur actuel à la Municipalité de Saint-Albert, M. Samuel Jodoin, a effectué un travail de qualité depuis son arrivée à cette fonction à l'automne 2024;

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert souhaite assurer une permanence à ce service afin d'assurer le suivi adéquat des dossiers qui lui sont présentés;

En conséquence, il est **proposé** par Nicolas Labbé et résolu :

Que le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à déposer une demande écrite à la MRC d'Arthabaska afin que M. Samuel Jodoin puisse poursuivre son travail à la Municipalité au cours de la présente année et les années suivantes;

Qu'une copie de cette résolution soit transmise aux personnes concernées à la MRC d'Arthabaska. **Adoptée.**

2025-06-094 7. SOUTIEN AU SERVICE D'AIDE À LA RECHERCHE DE LOGEMENT DE L'OFFICE D'HABITATION DU CENTRE-DU-QUÉBEC (OHCQ)

Attendu que le Programme Service d'aide à la recherche de logement (SARL) permet l'embauche d'une équipe dédiée à l'année afin d'accompagner les gens dans la recherche de logements, de trouver des solutions alternatives en habitation et de les diriger vers les ressources appropriées;

Attendu que dans le cadre de ce programme 90 % des coûts sont assumés par la Société d'habitation du Québec;

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert, à l'invitation de l'Office d'habitation Victoriaville-Warwick (OHVW), est sollicitée pour offrir ce service sur son territoire pour la période du 1er

avril 2025 au 31 mars 2026;

Attendu qu'en fonction des municipalités qui ont répondu à l'appel de l'OHCQ le coût de participation de la Municipalité de Saint-Albert pour l'année 2025 serait de 566,50 \$;

Par conséquent, il est **proposé** par Jean-Philippe Bibeau et résolu que la municipalité de Saint-Albert adhère à ce programme en 2025 et que le directeur général soit autorisé à signer tout document à cet effet auprès de l'Office d'habitation Victoriaville-Warwick.

Adoptée.

2025-06-095 8. ABATTAGE DE FRÊNES AU PARC MUNICIPAL

Attendu que trois frênes malades devront être abattus au parc de la rue des Loisirs;

Attendu qu'à la suite d'une démarche de gré à gré la Municipalité a reçu deux soumissions;

Attendu que les deux soumissions reçues proviennent de Vert Tige de Warwick et de Guy Boucher Elagage de Saint-Valère au montant respectif de 1650 \$ et de 1800 \$ avant taxes;

En conséquence, il est **proposé** par Francis Lacharité et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Albert autorise l'abattement des trois frênes à Vert Tige plus l'essouchage au coût de 675 \$ avant taxes.

Que pour assurer de l'ombre, là où l'on trouve les frênes, que de nouveaux arbres y soient éventuellement plantés. **Adoptée.**

2025-06-096 9. DEMANDE DÉPOSÉE PAR LA RANDONNÉE JIMMY PELLETIER

Attendu que le 8 mai dernier la Municipalité a reçu par courriel une demande d'arrêt de ravitaillement de la Randonnée Jimmy Pelletier 2025;

Attendu que cet événement cycliste regroupe plus de 100 cyclistes au profit d'Adaptavie qui vient en aide aux personnes vivant avec des limitations physiques;

Attendu que la demande consiste à un arrêt pause-repas au stationnement situé à la salle municipale de Saint-Albert le vendredi 27 juin 2025 de 13 h 30 à 14 h 30;

En conséquence, il est **proposé** par Nicolas Labbé et résolu:

Que le conseil municipal de Saint-Albert réponde positivement à cette demande et que le directeur général soit autorisé à remplir le formulaire attestant notre contribution. **Adoptée.**

2025-06-097 10. SALLE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE, ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

Attendu que le vélo de spinning à la salle de conditionnement physique est en fin de vie;

Attendu que la Municipalité a reçu une offre du Centre sportif Limitless de la Grande Place des Bois-Francs pour l'achat d'appareils usagés comme ce centre ferme ses portes;

Attendu que plusieurs membres de la salle de conditionnement physique ont exprimé le souhait que le vélo de spinning soit remplacé et que la Municipalité ajoute un rameur aux appareils en place;

En conséquence, il est **proposé** par Francis Lacharité et résolu :

Que la Municipalité achète un vélo spinning et un rameur au coût total de 1 400 \$, taxes incluses, en provenance du Centre sportif Limitless; **Adoptée.**

2025-06-098 11. GROUPEMENT FORESTIER ARTHABASKA-DRUMMOND (GFAD)

Attendu que le maire et le directeur général de la Municipalité ont tenu une rencontre le 22 mai dernier avec Serge Nadeau, directeur général, et Daniel St-Hilaire, ingénieur forestier, représentants du GFAD;

Attendu que cette rencontre a porté sur l'avenir de la Forêt éducative, propriété du GFAD;

Attendu qu'à la suite de cette rencontre, il a été proposé de mettre en place un comité conjoint qui sera appelé à créer un organisme sans but lucratif (OSBL) dont le mandat serait de développer la Forêt éducative;

Attendu que plusieurs citoyens de Saint-Albert ont exprimé le souhait d'avoir accès à un sentier pouvant permettre la marche, la raquette ou le ski de fond selon la saison;

En conséquence, il est **proposé** par Diane Kirouac et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Albert soit représentée sur ce comité de travail;

Que Jean-Philippe Bibeau, Nicolas Labbé et Francis Lacharité soient nommés sur ce comité auquel pourra s'ajouter le directeur général, François Gardner;

Que la Municipalité accepte de prévoir un budget maximal de 5 000 \$ pour soutenir ce comité et la création éventuelle d'un OSBL. **Adoptée.**

2025-06-099 12. RÉAMÉNAGEMENT DU TERRE-PLEIN AUX COIN DES RUES DU COUVENT ET PRINCIPALE

Attendu que pour assurer la sécurité des piétons à l'intersection touchant les rues du Couvent et Principale, des correctifs doivent être apportés;

Attendu que la Municipalité, dans une démarche de gré à gré, a reçu de J. Béliveau Construction, une soumission au montant approximatif de 1 000 \$ pour remettre la traverse piétonnière conforme;

En conséquence, il est **proposé**

Procès-verbal Municipalité Saint-Albert Juin 2025 (suite)

par Jean-Philippe Bibeau et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Albert accepte la soumission reçue et invite l'entreprise J. Béliveau Construction à réaliser les travaux dès que possible.

Adoptée.

2025-06-100 13- RÉPARATION - TRACTEUR MUNICIPAL

Attendu que le tracteur de la Municipalité de Saint-Albert nécessite des réparations pour que soit installé le balayeur mécanique en ajoutant des plaques d'acier sur la pelle mécanique;

Attendu que SA Machinerie de Warwick a présenté une soumission au coût de 1 620,51 \$ pour l'installation de la plaque d'acier; En conséquence, il est **proposé** par Nicolas Labbé et résolu :

Que cette réparation soit effectuée par SA Machinerie;

Adoptée.

2025-06-10114- MARQUAGE AU STATIONNEMENT DU BUREAU MUNICIPAL

Attendu que les lignes de démarcations au stationnement du bureau municipal ne sont plus visibles;

Attendu que pour assurer la sécurité de la circulation des véhicules à ce stationnement;

Attendu que la Municipalité a reçu de l'entreprise Ligne Tout une soumission au montant de 1 289 \$ avant taxes pour le marquage du stationnement;

En conséquence, il est **proposé** par François Gosselin et résolu : **Que** le mandat soit donné à l'entreprise Ligne Tout de procéder au marquage du stationnement situé près du bureau municipal.

Adoptée.

2025-06-102 15- LECTURE DE LA CORRESPONDANCE ET SUIVI DE DOSSIER

Le directeur général et greffier-trésorier, François Gardner, procède à la lecture de la correspondance reçue.

Office des personnes handicapées du Québec : lancement de la 29e Semaine québécoise des personnes handicapées du 1er au 7 juin 2025.

MRC d'Arthabaska : approbation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour le Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels.

Table des MRC du Centre-du-Québec : nouvelle Démarche régionale de codéveloppement optimisée.

Tourisme Victoriaville et sa région : invitation au lancement

de la saison estivale 2025 le mardi 3 juin, de 11 h à 12 h, à Destination Entreprise de Victoriaville.

CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec : conseils et outils de prévention pour les chaleurs extrêmes et feux de forêt.

Place aux jeunes Arthabaska : offre de partenariat 2025-2026.

Parc d'agilité canine de Saint-Albert : remerciement pour l'aide à la formation tenue le samedi 31 mai.

Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec : aide financière de 1 800 \$ pour la Fête nationale du 23 juin 2025.

Ministère des Transports et de la Mobilité durable : confirmation d'un soutien financier de 20 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale pour des travaux dans la Route Baril.

16. POINTS D'INFORMATION Le maire présente les points suivants :

Prenez note que les mardis 24 juin et 1er juillet le bureau municipal sera fermé.

Politique familiale sondage : dans le cadre du renouvellement de la politique familiale de la municipalité, un sondage a été réalisé. Il s'adressait aux familles de notre territoire. Plus de 70

citoyens ont répondu au sondage. Le comité responsable de la démarche se réunira bientôt pour analyser les résultats et poursuivre ses travaux. Le comité de la politique familiale vous remercie de votre participation.

17. AFFAIRES NOUVELLES DE L'ASSISTANCE

Il n'y a aucune intervention des citoyens présents.

18. QUESTIONS DIVERSES

Aucun élu ne soulève une question.

2025-06-103 19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Diane Kirouac de lever la séance ordinaire du 2 juin 2025 à 20 h. La séance est close.

Adoptée.

Dominique Poulin, maire
François Gardner,
Directeur général
Greffier-trésorier



Procès-verbal Municipalité Saint-Albert Juillet 2025

Municipalité de Saint-Albert.
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 juillet 2025 sous la présidence de Dominique Poulin, maire.

Tous les élus sont présents à l'exception de Nicolas Labbé, formant le quorum sous la présidence de Dominique Poulin, maire. François Gardner, directeur général et greffier-trésorier, assiste à titre de secrétaire de la séance.

OUVERTURE

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous, bienvenue à cette séance du conseil du 7 juillet 2025. Il débute en rappelant les règles de fonctionnement des séances du conseil au sujet des interventions des gens de l'assistance. D'autres règles de bienséance s'appliquent et peuvent être consultées au règlement sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Saint-Albert.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour offrir nos plus sincères condoléances à notre collègue élu, Jean-Philippe, à sa famille et à ses proches, à la suite du décès de son père, Monsieur Pierre Bibeau, survenu le jeudi 26 juin.

Les Canadiens de Montréal et la Fondation Aléo ont annoncé l'octroi de 75 000 \$ en bourses et services de soutien à 32 jeunes hockeyeuses et hockeyeurs-athlètes élités, collégiaux et universitaires qui se sont démarqués au cours de la dernière année. La Fondation Aléo offre des bourses aux étudiants athlètes prometteurs afin d'alléger leur fardeau financier et d'encourager la conciliation du sport et de leurs études.

L'un de ces étudiants est un petit gars de chez nous. Il s'agit de Samuel Rheault, fils de M. Miguel Rheault et de Mme Caroline Bourque. Samuel, 16 ans, a évolué comme attaquant pour le club de hockey des Estacades de Trois-Rivières. Il a été choisi au sein de la deuxième équipe d'étoiles de la Ligue de hockey M18 AAA. Il étudie en 4e secondaire au programme sport-études de l'Académie les Estacades. Félicitations Samuel!

Les vacances sont arrivées et le bureau municipal fermera ses portes le jeudi 17 juillet à midi pour ensuite rouvrir le lundi 4 août. Ce soir est la dernière séance ordinaire du conseil avant les vacances. Nous serons de

retour en août pour le dernier droit avant les élections municipales au Québec qui auront lieu début novembre. Je vous rappelle que le poste de maire sera à combler puisque j'ai choisi de ne pas solliciter un nouveau mandat. **2025-07-104 1. ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2025**

Il est **proposé** par Mme Diane Kirouac et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification. **Adoptée.**

2025-07-105 2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2025

Les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2025. Ils renoncent à la lecture du procès-verbal.

Il est **proposé** par M. Francis Lacharité et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025. **Adoptée.**

2025-07-106 3. AUTORISATION DES DÉBOURSEES DU 1ER AU 30 JUIN 2025

Le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres

du conseil la liste des comptes pour la période du 1er au 30 juin 2025 de la Municipalité de Saint-Albert, totalisant un montant total de 163 297,84 \$ ainsi que le journal des salaires pour cette période.

François Gosselin propose que les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil; **Adoptée.**

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question n'est soulevée par les personnes présentes.

2025-07-107 5. RAPPORT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE CONSULTATION EN URBANISME (CCU) DU 17 JUIN 2025

Attendu que la demande de dérogation concerne le lot 5 181 837 (rue Jean), en la municipalité de Saint-Albert, située dans la zone R-1 du plan de zonage de la municipalité;

Attendu que la nature de la demande consiste à autoriser, si elle est acceptée, à rendre réputé conforme la hauteur d'une clôture en cours avant 1,82 mètres et 2,43 mètres. Une clôture, une haie ou un mur de maçonnerie servant de clôture ne peuvent

Procès-verbal Municipalité Saint-Albert Juillet 2025 (suite)

excéder 1 mètre de haut dans la partie de la cour avant située entre la limite de l'emprise de rue et la marge de recul avant minimale. (Règlement de zonage : 2017-02, article 10.1).

Attendu que le lot n'est pas situé sur un coin de rue et qu'augmenter la hauteur de la clôture ne nuirait pas à la visibilité des automobilistes;

Attendu que le CCU juge défavorable l'installation d'une clôture d'une hauteur de 1,82 mètres en cours avant pour des raisons d'esthétique;

Attendu que le CCU appuie sa position sur l'article 10.1 stipule les normes d'implantation et la hauteur maximale d'une clôture ou d'une haie;

En conséquence, il est **proposé** par Mme Diane Kirouac, et résolu :

Que le conseil municipal entérine la recommandation du CCU de rendre conforme l'installation d'une clôture de 2,43 mètres de hauteur de clôture longeant la limite de terrain latéral adjacent au lot 5 181 836;

Que le conseil municipal entérine la recommandation du CCU de refuser la demande pour installation de la clôture d'une hauteur supérieure à 1 mètre longeant la limite de terrain avant. **Adoptée.**

2025-07-108 6. RAPPORT ANNUEL 2024 DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES DE LA MRC D'ARTHABASKA

Attendu qu'une communication est donnée par la MRC d'Arthabaska d'un rapport annuel d'activités 2024 dans le cadre du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska à être présenté au ministère de la Sécurité publique;

Attendu l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques le 23 mars 2009;

Attendu que l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie prescrit à toute autorité locale ou régionale et à toute régie intermunicipale, chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, l'obligation d'adopter et de transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activités pour l'exercice précédent; En conséquence, il est **proposé** par M. Jean-Philippe Bibeau et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Albert approuve le rapport annuel d'activités 2024 à être présenté au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska. **Adoptée.**

2025-07-109 7. PROJET ÉOLIEN ARTHABASKA, DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ

Attendu que Parc éolien Artha-

baska S.E.C., la Demanderesse, vise l'implantation d'un parc éolien, le Projet éolien Arthabaska notamment sur le territoire de la municipalité de Saint-Albert;

Attendu que le Projet a été sélectionné lors de l'appel d'offres d'Hydro-Québec no A/O 2023-01 le 31 mars 2023;

Attendu que la Demanderesse doit déposer, afin d'obtenir les autorisations requises pour le Projet, une demande (Demande) auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (Commission), en vertu de la LPTAA;

Attendu que le Projet comprend des infrastructures connexes, soit un bâtiment d'entretien (seule infrastructure située hors de la zone agricole protégée), un poste électrique, des chemins d'accès, un réseau collecteur enfoui, des boîtes de jonction et un mât de mesure de vent;

Attendu qu'en ce qui concerne l'indice de vitalité économique, la municipalité de Saint-Albert (Municipalité) se trouve dans le 2e quintile québécois;

Attendu que les propriétaires des lots où sera implantée une infrastructure (éoliennes, réseau collecteur, poste électrique ou chemins d'accès) recevront une compensation financière pour la présence de cette infrastructure, suivant les principes établis au Cadre de référence, laquelle pourra être réutilisée dans le développement de leurs entreprises agricoles;

Attendu que la Municipalité recevra une contribution volontaire du Projet, lesquelles pourront être réinvesties dans le développement durable du territoire;

Attendu que la partie du Projet située à l'intérieur de la zone agricole de la Municipalité en vertu des dispositions de la LPTAA est composée d'aucune éolienne, des chemins d'accès, d'un réseau collecteur enfoui (formé de lignes électriques souterraines), d'un poste électrique et de l'installation de boîtes de jonction (Infrastructures visées) ; **Attendu que** la zone non agricole de la Municipalité se limite au périmètre urbain (où l'implantation d'éoliennes y est interdite) et que cet espace représente 0,64 % de son territoire;

Attendu que le territoire de la Municipalité est également caractérisé par la présence de sols principalement de classe 3 (45,58 %), 4 (44,69 %), 5 (2,84 %), 7 (1,83 %) et des sols organiques (3,98 %) ;

Attendu qu'en vertu de l'article 58.2 de la LPTAA, la recommandation que transmet la Municipalité à la Commission doit être motivée en tenant compte des parti-

cularités régionales, des critères prévus à l'article 62 de la LPTAA, et de la conformité de la Demande à la réglementation municipale;

Attendu que conformément à l'article 58.2 de la LPTAA, la Municipalité doit se prononcer sur l'absence d'espace approprié disponible ailleurs dans la municipalité et hors de la zone agricole;

Attendu que la Municipalité a examiné les paramètres du Projet en zone agricole et qu'il n'existe pas, au meilleur de la connaissance des officiers municipaux et des membres du conseil municipal, ailleurs dans la Municipalité et hors de la zone agricole désignée, d'endroits permettant le développement du Projet tout en respectant les règlements d'urbanisme;

Attendu que les localisations prévues des infrastructures du Projet ont été établies en tenant compte, notamment, des différentes contraintes prévues au SAD et des règlements d'urbanisme de la Municipalité ;

Attendu que la Municipalité reconnaît que la Demanderesse a cherché à sélectionner des sites qui réduisent le plus possible les contraintes sur l'agriculture tout en prenant en considération les contraintes liées à la réglementation en place, à la qualité de la ressource éolienne et aux critères techniques et économiques à respecter;

Attendu que la Municipalité a accepté par sa résolution 2023-08 -150, du 8 août 2023, d'affecter aux fins du Projet les droits fonciers nécessaires pour la partie du réseau collecteur située sur des terrains appartenant au domaine municipal de la Municipalité (tels que des emprises de routes ou de chemins publics);

Attendu que la Municipalité souhaite appuyer l'initiative de la MRC, agissant à titre d'organisme municipal œuvrant à des fins municipales, de s'impliquer dans le Projet pour le bénéfice de ses collectivités en confirmant l'attribution des droits fonciers nécessaires au Projet, y compris en vue de procéder à certains travaux sur les chemins publics, à l'installation de certains câblages dans les emprises de ses chemins publics, et en mandatant les fonctionnaires de la Municipalité à conclure les ententes nécessaires avec la Demanderesse;

Attendu que la Municipalité constate que la Demanderesse et ses partenaires ont considéré, et continuent à considérer les objectifs et le plan d'action visés au Plan de développement de la zone agricole de la MRC d'Arthabaska (2025) dans le cadre du développement du Projet;

Attendu que la Municipalité

reconnaît que la Demanderesse a fait les choix nécessaires pour minimiser les impacts sur le territoire et les activités agricoles (y compris l'homogénéité du milieu) suivant les critères de l'article 62 de la LPTAA;

Attendu qu'après l'examen de la Demande, en tenant compte des particularités régionales et des critères établis par l'article 62 de la LPTAA, la Municipalité est d'avis :

Que l'emplacement des Infrastructures visées sur son territoire a été optimisé pour cibler des sites de moindres impacts sur l'agriculture;

Que les contraintes inhérentes au Projet ont été prises en compte et par conséquent que les Infrastructures visées ne peuvent pas être implantées ailleurs que sur les Propriétés;

Qu'aucun bâtiment agricole n'est susceptible d'être affecté par les autorisations visées par la Demande;

Qu'une autorisation par la Commission n'entraînerait aucune conséquence sur les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants, y compris sur les ressources d'eau et de sol; **Que** les Infrastructures visées ne sont pas susceptibles de générer des contraintes ou des effets négatifs pour les établissements de production animale résultant de l'application des lois et des règlements, notamment en matière d'environnement;

Qu'un refus de la Demande aurait un effet négatif important sur le développement socio-économique de la Municipalité, lequel bénéficiera de l'arrivée du Projet; En conséquence, il est **proposé** par M. Francis Lacharité et résolu :

Que les attendus au préambule font partie intégrante de ces résolutions;

Que la Municipalité recommande à la CPTAQ d'approuver la Demande étant donné que, selon l'appréciation de la Municipalité, cette dernière peut être autorisée compte tenu de son analyse des critères de l'article 62 de la LPTAA et de l'absence d'espaces appropriés disponibles hors zone agricole;

Que la Municipalité confirme que l'implantation du Projet sur son territoire lui semble conforme au SAD de la MRC d'Arthabaska et qu'il est conforme à la réglementation d'urbanisme de la municipalité;

Que la Municipalité permette spécifiquement le dépôt de cette résolution auprès de la CPTAQ, avec pour annexes les documents pertinents;

Que la Municipalité mandate et autorise M. François Gardner,

Procès-verbal Municipalité Saint-Albert Juillet (suite) 2025

directeur général, ou en son absence ou pendant la vacance de sa charge, toute personne autorisée à remplir ses fonctions (le « Représentant autorisé »), pour être mandataire de la Municipalité auprès de la CPTAQ pour tout aspect de la Demande pour laquelle la Municipalité peut être appelée à se prononcer ou participer, et à signer au nom de la Municipalité tout autre document pertinent aux fins de donner effets aux considérants;

Que la Municipalité autorise le Représentant autorisé à signer au nom de la Municipalité tout document devant être déposé à la CPTAQ, à y apporter les modifications qu'il jugera nécessaires pour donner plein effet aux présentes résolutions, à joindre et modifier tout document accessoire nécessaire au soutien de celle-ci, et à collaborer avec tout intervenant aux fins de celle-ci aux fins de réaliser l'objectif des présentes.

Adoptée.

2025-07-110 8. AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT 2025-05, RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL 2025

M. Jean-Philippe Bibeau, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, que le règlement no 2025-05 établissant la rémunération du personnel électoral aux élections municipales du 2 novembre 2025. Une copie du projet de règlement a été remis aux élus. Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau de la soussignée, au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

2025-07-111 9. OFFICE D'HABITATION CENTRE-DU-QUÉBEC (OHQ), CONTRIBUTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert a reçu l'état de la contribution au 31 décembre 2023 par ensemble immobilier de l'Office d'habitation Victoriaville-Warwick, devenue l'Office d'habitation Centre-du-Québec lors de la fusion des OHM de la région;

Attendu que le bâtiment situé au 5, rue Crête à Saint-Albert fait partie de l'OHQ;

Attendu que la contribution demandée à la Municipalité de Saint-Albert s'élève à 19 558,90 \$;

En conséquence, il est **proposé** par Francis Lacharité et résolu :

Que le directeur général soit autorisé à remettre à l'OHQ un montant de 19 558,90 \$ représentant la contribution au 31 décembre 2023 de la Municipalité de Saint-Albert. **Adoptée.**

2025-07-112 10. ACHAT D'UN RÉFRIGÉRATEUR AU BOULODROME

Attendu que le boulodrome est

en demande de location par différents organismes et personnes qui y tiennent des activités diverses;

Attendu que la présence et l'accessibilité à un réfrigérateur dans le local de rangement situé à l'intérieur du boulodrome est souvent demandé;

Attendu que le directeur général a trouvé un réfrigérateur neuf en rabais auprès d'un commerce local au coût de 699 \$ avant taxes;

En conséquence, il est **proposé** par Diane Kirouac et résolu :

Que la Municipalité entérine l'achat de ce réfrigérateur afin de le mettre à la disposition des locataires du boulodrome.;

Adoptée.

2025-07-113 11. PROGRAMME ÉCO ÉNERGIE 360 – FQM – AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION 2024-12-261

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert a adopté la résolution 2024-12-261 le 2 décembre 2024 confirmant son intention de participer au programme Éco Énergie 360;

Attendu que pour évaluer le potentiel de rénovation Écoénergétique des actifs municipaux dans le cadre du programme Éco Énergie 360, des renseignements à l'égard des actifs municipaux doivent être colligés et analysés par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et tout fournisseur désigné ou partenaire ;

Attendu que la signature d'une autorisation de collecte de données par la Municipalité est nécessaire dans le cadre de la réalisation de l'analyse et de la collecte des données;

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert désire toujours manifester son intérêt au programme Éco Énergie 360 ;

En conséquence, il est **proposé** par François Gosselin et résolu :

QUE la résolution 2024-12-261 est modifiée afin qu'il y soit également résolu que la Municipalité de Saint-Albert autorise la direction générale à :

- signer l'Autorisation de collecte de données se trouvant en annexe de la présente résolution et remplir toutes les formalités afin d'y donner effet ;

- effectuer toutes les démarches et interventions nécessaires et signer tous documents afin de donner effet à la présente résolution. **Adoptée.**

2025-07-114 12. RÉPARATION DU TABLEAU ÉLECTRONIQUE ET AJOUT DE CAMÉRAS

Attendu que pour une deuxième fois en quelques semaines le tableau électronique situé sur la rue Principale a été endommagé à la suite d'un acte de vanda-

lisme;

Attendu que pour éviter d'autres dommages de ce type il y a lieu d'ajouter des caméras de surveillance sur cet appareil de communication;

Attendu que la Municipalité a reçu une soumission de Lumicom au montant de 6 867,50 \$ avant taxes pour la réparation du tableau électronique;

Attendu que la Municipalité a obtenu une confirmation de l'assureur qu'une partie de cette réparation sera remboursée;

Attendu que la Municipalité est en attente d'obtenir une proposition pour des caméras qui répondent aux critères légaux;

En conséquence, il est **proposé** par Francis Lacharité et résolu :

Que l'entreprise Lumicom soit autorisée à réparer les panneaux électroniques endommagés;

Que la proposition de caméras réglementaires, une fois reçue, soit présentée au conseil pour approbation. **Adoptée.**

2025-07-115 13- VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES, PERSONNEL DU CAMP DE JOUR – MODIFICATION À LA RÉSOLUTION 2025-03-038

Attendu que la Municipalité doit signer une entente sur le filtrage des personnes appelées à travailler au Camp de jour 2025;

Attendu qu'à la suite de la signature d'une entente avec la Sureté du Québec, la Municipalité pourra recevoir le résultat des vérifications des antécédents judiciaires en lien avec l'engagement de nouvelles personnes au camp de jour 2025;

Par conséquent, il est **proposé** par Jean-Philippe Bibeau, et résolu :

QUE le directeur-général et greffier-trésorier, M. François Gardner, et le coordonnateur du camp de jour 2025, M. Cédric Ouellet, soient autorisés à signer ladite entente avec la Sureté du Québec pour et au nom de la Municipalité de Saint-Albert. **Adoptée.**

2025-07-116 14- PROGRAMME D'INITIATIVES CULTURELLES, MRC D'ARTHABASKA

Attendu qu'en collaboration avec le Cercle des Fermières de Saint-Albert, la Municipalité entend déposer un projet au Programme d'initiatives culturelles de la MRC d'Arthabaska;

Attendu que ce projet intitulé «Atelier d'initiation à la poterie» est prévu le samedi 27 septembre 2025 dans le cadre des Journées de la culture;

Attendu que cette formation de 3 heures offerte par la céramiste Emmanuelle Lessard s'adressera à l'ensemble de la population;

En conséquence, il est **proposé**

par Diane Kirouac et résolu :

Que le directeur général soit autorisé à déposer le projet à la MRC d'Arthabaska;

Que la Municipalité contribue à ce projet en offrant la salle du Pavillon Général Maurice Baril gratuitement, ce qui représente une valeur de 150 \$. **Adoptée.**

2025-07-117 15 – AGRIRÉCUP, PRISE EN CHARGE DES PLASTIQUES AGRICOLES

Attendu qu'AgriRECUP est, depuis 2023, le seul organisme reconnu par le gouvernement pour assurer la gestion et la valorisation des plastiques agricoles réglementés par le Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises (RRVPE) (r.l.r.q., c. q-2, r. 40.1) ;

Attendu qu'AgriRECUP ne reçoit pas le financement attendu puisque les écofraîs que doivent payer les fabricants de plastiques agricoles à AgriRECUP ne sont pas collectés en totalité, amputant ainsi le budget d'opération de l'organisme et entraînant des contraintes financières importantes ;

Attendu qu'un programme régional de collecte à la ferme des plastiques agricoles a été mis en place dans la MRC d'Arthabaska ;

Attendu que cette collecte ne peut pas être offerte dans toutes les municipalités qui nécessitent ce service en raison de la capacité limitée d'AgriRECUP de recevoir la matière, principalement en raison du manque de ressources financières pour procéder au traitement des plastiques agricoles ;

Attendu que le manque de financement d'AgriRECUP nuit considérablement au déploiement et à l'efficacité des collectes à la ferme sur le territoire de la MRC d'Arthabaska ;

En conséquence, il est **proposé** par François Gosselin et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Albert demande au Gouvernement du Québec de prélever les écofraîs auprès des fabricants de plastiques agricoles et finance de manière adéquate AgriRECUP afin de rendre possible le recyclage efficace des plastiques agricoles;

Que la Municipalité de Saint-Albert demande également au Gouvernement du Québec d'exercer les sanctions pécuniaires prévues à son règlement pour les fabricants qui ne se conforment pas aux obligations qui en découlent;

Que la Municipalité de Saint-Albert demande qu'il soit rendu obligatoire d'indiquer sur les factures des plastiques agricoles si les écofraîs sont inclus dans le prix afin que les producteurs agricoles soient en mesure de savoir si ces écofraîs leurs sont

Procès-verbal Municipalité Saint-Albert Juillet 2025 (suite)

facturés ou non;

Que la Municipalité de Saint-Albert achemine cette résolution à Mme Stéphanie Allard, responsable du bureau Richmond-Arthabaska, à M. Sébastien Schneeberger, Député de Drummond-Bois-Francis, à M. Benoît Charrette, à M. Donald Martel, Député de Nicolet-Béancour, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, à M. Francis Gauthier, coordonnateur principal chez AgriRECUP, UPA (Victoriaville et ses environs et Bois-Francis).

Adoptée.

2025-07-118 16- CERTIFICAT D'AUTORISATION DU DOMAINE PUBLIC, FERME ROCHALAIN

Attendu que la Ferme Rochalain Inc. a déposé le 25 juin 2025 une demande de certificat d'autorisation pour une occupation du domaine public auprès de l'inspecteur municipal;

Attendu que cette demande vise le lot 5181224 du 8e Rang afin d'épandre du lisier à quelques reprises entre le 1er avril et le 1er décembre 2025 par le passage d'un tuyau sur le domaine public;

Attendu que cette demande respecte le Règlement 2025-03 sur l'occupation du domaine public;

En conséquence, il est **proposé** par François Gosselin et résolu :

Que la demande de certificat d'autorisation de l'occupation du domaine public sur le lot 5181224 soit autorisé, après vérification du lieu retenu par le directeur de la voirie municipale, et ce jusqu'au 1er décembre 2025. **Adoptée.**

2025-07-119 17- LECTURE DE LA CORRESPONDANCE ET SUIVI DE DOSSIER

Le directeur général et greffier-trésorier, M. François Gardner, procède à la lecture de la correspondance reçue.

Mme Pascale Boilard : présentation de sa démission comme élue, membre du conseil municipal.

Sureté du Québec : nomination

du capitaine Michael Smith comme nouveau directeur au poste de la MRC d'Arthabaska.

MRC d'Arthabaska : avis de l'évaluateur agréé que le dépôt du nouveau rôle d'évaluation pour la municipalité de Saint-Albert a été repoussé au 1er novembre 2025.

Ministère des Transports et de la Mobilité durable : confirmation d'un soutien financier de 66 274 \$ dans le volet entretien 2025-2026 du Programme d'aide à la voirie locale.

Institut national de santé publique du Québec : résultat des activités de surveillance sur la présence de tique menées en 2024 à Saint-Albert.

Services EXP Inc. : dépôt de l'étude préliminaire sur l'ajout d'un lit de séchage et d'un 3e étang à la station des eaux usées.

MELCCFP : préavis du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs sur le projet d'attestation d'assainissement municipal (AAM).

18. POINTS D'INFORMATION

Le maire présente les points suivants :

Le bureau municipal sera fermé à compter du 17 juillet prochain à midi dans le cadre des semaines de vacances estivales. Le personnel administratif sera de retour le lundi 4 août.

Il apporte des précisions aux réparations nécessaires au tableau électronique. A au moins deux reprises ce panneau a été brisé par des objets qui auraient été projetés. Est-ce accidentel ou pas ? Quand ce tableau est brisé, cela a un impact direct sur les dépenses municipales et ainsi sur la taxation des citoyens.

Pour ce qui est de l'entretien des trottoirs, la Municipalité va mettre à contribution son nouveau balai pour le désherbage. Le tout devrait être réalisé avant les semaines de vacances estivales.

19. AFFAIRES NOUVELLES DE L'ASSISTANCE

Rentrée scolaire 2025-2026

M. Dave Plourde informe les élus

que le Centre de services scolaire des Bois-Francis (CSSBF) a fait savoir que sa fille, Alizée, devra fréquenter une école primaire de Warwick en septembre prochain alors qu'elle demeure près de l'école de Saint-Albert. Malgré des démarches entreprises auprès du CSSBF et du député, cette décision demeure inchangée.

2025-07-120 Attendu que le conseil juge inapproprié cette décision du Centre de services scolaire;

Attendu que cette situation pourrait impliquer d'autres enfants qui demeurent sur le territoire de la Municipalité;

Attendu que l'inscription d'un enfant de Saint-Albert dans une école située dans une autre municipalité aura des impacts importants sur la motivation et le développement de cet enfant;

En conséquence, il est **proposé** par Francis Lacharité et résolu unanimement :

Que la Municipalité de Saint-Albert indique son désaccord avec la décision du Centre de services scolaire des Bois-Francis de demander à des enfants de Saint-Albert de fréquenter une école hors de son territoire;

Que la Municipalité de Saint-Albert demande au CSSBF de corriger la situation afin que lors de la rentrée scolaire 2025-2026 les enfants de Saint-Albert puissent entamer ou poursuivre leur apprentissage scolaire à l'école de la Municipalité. **Adoptée.**

Ressources humaines au Camp de jour 2025

Des membres du personnel du Camp de jour 2025 se présentent et informent les élus qu'ils font face à des difficultés pour accomplir leur travail dans le groupe des 5-6 ans qui comprend 30 jeunes.

Considérant d'une part l'augmentation de 17 % du nombre de participants au camp et, d'autre part, du resserrement budgétaire qui limite le nombre d'heures de travail, ils invitent les élus à corriger la situation pour les semaines restantes du camp estival.

2025-07-121 **Attendu que** la situation exige un meilleur soutien en ressources humaines pour le groupe de 5-6 ans;

Attendu que le personnel du camp exprime son inquiétude sur la qualité des services offerts aux jeunes qui fréquentent le camp 2025;

Attendu que la solution à la problématique soulevée est d'augmenter la présence d'employées pour le groupe ciblé en haussant leur temps de travail;

Attendu que selon une estimation rapide cette augmentation du nombre d'heures signifierait un ajout financier d'environ 2 000 \$ au budget de fonctionnement du camp 2025;

En conséquence, il est **proposé** par Francis Lacharité et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Albert accepte d'augmenter son budget alloué au camp de jour 2025;

Que les deux employées qui bénéficient d'un horaire de travail réduit puissent voir leur temps de travail augmenté d'ici la fin du camp de jour à 40 heures/semaine lorsque cette mesure est rendue possible. **Adoptée.**

20. QUESTIONS DIVERSES

Aucun élu ne soulève une question.

2025-07-12221. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est **proposé** par François Gosselin de lever la séance ordinaire du 2 juin 2025 à 20 h 20. La séance est close.

Adoptée.

Dominique Poulin, maire
François Gardner
Directeur général
Greffier-trésorier



Agenda Trois Mois Comité 12-18 tous les JEUDIS soirs 19h00

Septembre

- 01 Fête du Travail
- 01 Gros rebuts
- 08 Séance du conseil
- 08 Début du Yoga 18h
- 10 Réunion CFQ 19h



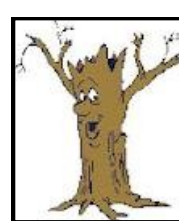
Octobre

- 01 Séance du conseil
- 08 Réunion CFQ 13h30
- 13 Action de Grâce
- 26 Vote par anticipation Election Municipale
- 31 Joyeux Halloween



Novembre

- 02 Vote élection municipale
- 10 Séance du conseil
- 11 Jour du Souvenir



Gérez vos finances en ligne comme une pro

A woman with blonde hair, wearing a green striped shirt, stands in front of a glass door. She is holding a large white reusable shopping bag filled with fresh produce, including a baguette, leeks, yellow squash, and leafy greens. She is also holding a pink smartphone in her left hand, looking at the screen. A large green arrow graphic points from the top right towards her.

**Paielements, placements,
financement, assurances
et bien plus**

Partout et en tout temps,
sur l'appli mobile et en ligne

desjardins.com/accesd

 **Desjardins**